la lettre de Montigny sur Loing

N°16

Journal d'informations municipales - Juin 2015

Sommaire

- **Affaires Scolaires**
  - Nap
  - Accueil de loisirs
- **Travaux**
- **Budget primitif 2015**
- **Finances**
- **Urbanisme**
- **Environnement**
- **Manifestations**

Edito du Maire

Notre commune peut se vanter de se nicher dans un environnement de grande qualité. A une heure (quand tout va bien) de Paris, bénéficier de cette qualité de vie est un privilège sur lequel nous devons veiller.

La loi ALUR, le Grand Paris, le PLU (en cours d'élaboration) tendent à favoriser un développement des communes de la grande couronne. Montigny sur Loing avec sa gare, ses commerces, ses services, ses équipements scolaires et parascolaires présente forcément une attractivité supplémentaire. Vos élus veilleront au respect de l'équilibre pour conserver cette qualité.

Respect également pour notre environnement qui nécessite une contribution quotidienne de chacun. Elémentaire quant aux déjections canines et la propreté de nos trottoirs, les formalités liées aux travaux (à ce sujet, avant d'entreprendre des travaux, le service urbanisme est à votre disposition pour vous indiquer les déclarations et autorisations préalables) mais aussi aux dépôts sauvages sur des terrains privés ou municipaux. Des déchetteries ont été créées, les professionnels doivent les emprunter. Cette transgression engendre des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Comme je m'y étais engagée, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux communaux pas plus que ceux de notre communauté de communes. La 2ème opération de notre contrat de voirie (route de Marlotte) est lancée et commence par le traitement des eaux pluviales, la vérification, la création, la mise aux normes des branchements par le SIDEAU et SIDASS des installations des abonnés. Les dépenses communales engagées sur cette voie (dont le revêtement est à la charge du département) le sont exclusivement pour répondre aux infractions routières. Ce sera également le cas pour la 3ème opération de ce contrat : la rue Roger Genty.

La vie en communauté n'est possible que si chacun en respecte les règles.

Je vous souhaite un agréable été.

Sylvie MONCHECOURT
Maire de Montigny sur Loing
Vice-Présidente Moret Seine et Loing

Affaires Scolaires et périscolaires

NAP

Des nouvelles des Activités périscolaires NAP pour ce dernier trimestre.

La commune a fait le choix d'organiser ce temps gratuitement cette année et plus de 180 enfants y participent chaque jour.

Un bilan positif pour cette première année de fonctionnement aussi bien au niveau communal qu'au niveau des parents, L'APEML a été associée à ce projet dès sa conception.

Nous souhaitons garder ce cap en prolongeant les pistes d'activités, sportives, d'art plastique et d'expression l'année prochaine.

L'idée est de proposer à tous des ateliers de découverte variés et de qualité.

La presque totalité des intervenants actuels repartent sur le projet à la rentrée. Quelques ajustements de postes se feront au niveau du personnel communal et peut être du planning des plus petits.

Toute l'équipe prépare une exposition des travaux réalisés par les enfants au cours de l'année, pour début juillet dans la salle du 1er étage de la Bibliothèque. Elle durera tout le mois, en espérant vous y voir nombreux.

Sabine Archaux
Adjointe, Vice Président chargée des Affaires Scolaires

Mini séjour Juillet 2015

Après la réussite du 1er mini séjour en 2014, l'accueil de loisirs de Montigny sur Loing récidive et organise à nouveau un mini séjour de 2 nuitset 3 jours sur le camping Les Près à Grez sur Loing dans un cadre agréable.

15 enfants de 7 à 11 ans participeront au séjour, les repas seront fournis pour le soir par le prestataire habituel.

L'objectif pédagogique majeur est de développer l'autonomie des enfants notamment par l'apprentissage du vélo et de permettre aux enfants le souhaitant de partir 2 nuits « loin » de chez eux.

Le séjour est encadré et animé par 2 animateurs diplômés permanents de l'accueil de loisirs.

En plus de la vie quotidienne qui prend un temps majeur sur un mini séjour, les enfants vont avoir la visite de personnages imaginés par l'équipe d'animation leur proposant de participer à quelques épreuves sportives pour les aider dans leur quête.

Nous espérons que tout comme l'année précédente, le projet rencontrera un vif succès pour le reprogrammer l'année prochaine.

L'équipe de l'accueil de loisirs

Travaux

Rue Renée Montgermont

- Après la destruction des garages, l'aménagement de l'espace en parking va être effectué.
- Au préalable, la réfection du mur principal sera entreprise.

Route de Marlotte (2ème opération du Contrat Triennal de Voirie)

- Traitement des eaux pluviales lancé.

Rue du Loing

- La réfection des trottoirs de la rue du Loing est programmée.

Salle Georges Barrois et bibliothèque municipale

- Pose alarmes et caméras.

Place de l'Union et Ruelle des Cormiers

- Le renforcement du réseau d'incendie par une canalisation de diamètre suffisant et la mise en place d'une nouvelle bouche d'incendie place de l'Union sont en cours.
- A cette occasion le SIDEAU effectue le changement des branchements plomb et les raccordements riverains sur la nouvelle canalisation.

Parc des Trembleaux

- La mise en sécurité du parc a été effectuée par l'abattage et l'élagage.

Cimetière

- La reprise de 93 concessions a été effectuée.

Eglise

- Suite aux travaux nécessaires de réfection et d'entretien, de la charpente, de la couverture, de reprise de maçonnerie et d' électricité estimés à 326 000 €, la commune fait appel au Mécénat en partenariat avec la **Fondation du Patrimoine**. Tous les dons reçus participeront à la sauvegarde de notre patrimoine. (ci-joint le bon de souscription).

Ecoles maternelle et élémentaire

- Mise en sécurité des séparations entre les deux écoles.
- Travaux de peinture et de désamiantage.

Budget primitif 2015

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 706 942,33 €

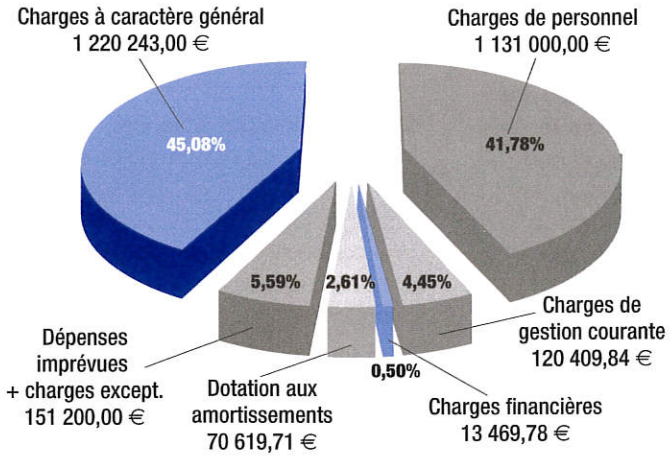

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
3 373 890,67 €

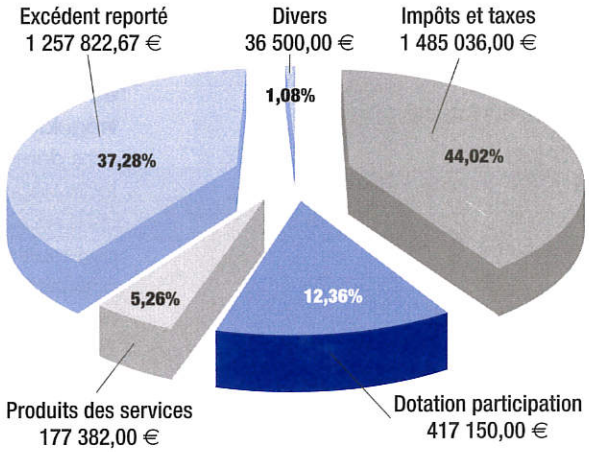

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
1 304 564,43 €

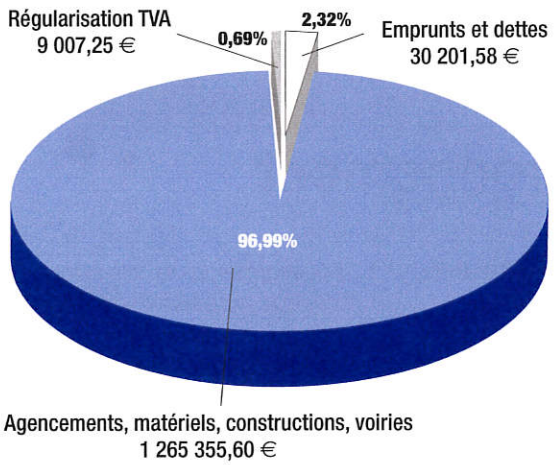

RECETTES D'INVESTISSEMENT
1 304 564,43 €

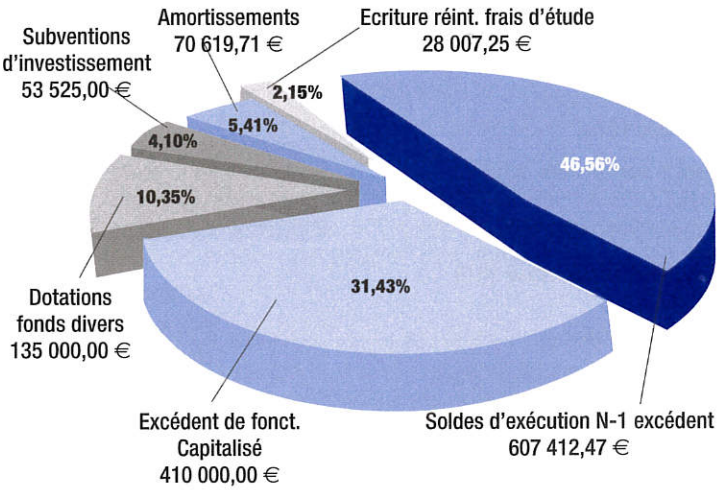

Finances

La Fiscalité = Promesse tenue !

Pas d'augmentation des Taux communaux depuis 2011

	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI
TAUX COMMUNAUX 2015 STABLES	8.15 %	19.40 %	36.53 %
EVOLUTION DES BASES Base = f (valeur locative déterminée par les services des impôts	+ 0.82	+ 1.55	+ 1.38

Manifestations à venir

- **Samedi 20 juin 2015**
  FETE DES ECOLES
  Salle Georges BARROIS + écoles
  APEML
- **Dimanche 21 juin 2015**
  FETE DE LA MUSIQUE
  Place de la Mairie
  Bibliothèque municipale
- **Samedi 27 juin 2015**
  GUINGUETTE
  Bords du Loing "la baignade »
  Comité des Fêtes
- **Samedi 11 juillet 2015**
  REPAS CHAMPÊTRE
  Place de la Gare
  Pétanque
- **Lundi 13 juillet 2015**
  BAL + JEUX + RETRAITE AUX FLAMBEAUX
  Place de la mairie
  Comité des Fêtes
- **Dimanche 26 juillet 2015**
  10ème FÊTE DE LA MOTO
  Place de la Gare
  MCVL
- **Samedi 5 septembre 2015**
  MECHOUI
  Stade des Trembleaux
  Comité des Fêtes
- **Samedi 5 septembre 2015**
  FORUM DES ASSOCIATIONS
  Salle Georges BARROIS
- **Dimanche 6 septembre 2015**
  BROCANTE
  Place de la Gare
  OPA
- **Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2015**
  JOURNEES DU PATRIMOINE
  Comité des Fêtes
- **Samedi 26 septembre 2015**
  HOMMAGE À KOSCIUSZKO
  Mme FANICA
- **29 septembre au 11 octobre 2015**
  QUINZAINE COMMERCIALE
  Chez les artisans commerçants
  ACML
- **Samedi 3 octobre 2015**
  THÉÂTRE
  « UN STYLO DANS LA TÊTE »
  Salle Georges BARROIS
  La Compagnie Montignonne
- **10 et 11 octobre 2015**
  SALON DES ARTISANS ET COMMERÇANTS
  Salle Georges BARROIS
  ACML

Urbanisme

« COUP de G... ! »

le service municipal de l'urbanisme est de plus en plus confronté à des irrégularités pour des travaux réalisés sans demande préalable et donc en toute illégalité au regard du code de l'urbanisme, des documents communaux d'urbanisme ou des prescriptions imposées par l'Architecte des Bâtiments de France,
à vrai dire sans autorisation.

A titre d'exemple (mais ce n'est malheureusement pas le seul cas), de nombreuses fenêtres et volets en PVC, pourtant interdits dans le périmètre de notre église inscrite aux monuments historiques par la DRAC, pullulent.
Ce n'est pas parce que la maison de votre voisin en est équipée qu'il avait pour autant le droit d'en faire installer et que vous devez suivre son mauvais exemple !

D'une manière générale, ces comportements individualistes et anti-citoyens conduisent à des dossiers inextricables, pouvant vous mener à une condamnation de remise en état et donc à des travaux et des dépenses supplémentaires.

Alors, quel que soit votre projet, dès que vous intervenez sur l'extérieur de votre bâtiment, AVANT sa réalisation , prenez contact avec les services de l'urbanisme de la mairie qui vous guideront dans vos démarches.

Ainsi nous préserverons un village agréable et serein.

Jean-Claude Frichet
Vice Président
de la commission urbanisme

Environnement

La vigilance environnement menée par la municipalité a permis de découvrir sur un espace communal des déchets identifiables (gravats divers)...

D'une part, Madame le Maire a informé la Préfecture qui s'est saisie de l'affaire et d'autre part a lancé une procédure de mise en demeure auprès des contrevenants.

La municipalité fera des contrôles réguliers afin de vérifier le bon accomplissement de cette procédure.

Notre profonde détermination est de protéger notre environnement. D'ailleurs pour parfaire celui-ci ainsi que la sécurité des montignons, nous rappelons qu'il incombe à chaque propriétaire de dégager les trottoirs en taillant les haies débordant de leur clôture. Il est également du devoir de chaque riverain d'élaguer ses arbres. Le distributeur d'électricité a dû mener une campagne d'élagage pour éviter des coupures d'électricité, énergie indispensable à notre vie quotidienne.

Merci de nous aider car l'environnement, la sécurité, le respect d'autrui sont les garants de la qualité de vie que la majorité des montignons veulent préserver.

Michel Grenet
Adjoint, Vice Président
chargé de l'environnement

Madame le Maire à votre écoute au 01 64 45 82 86
Site : www.montignysurloing.fr

Création & Impression HELIOSERVICE 01 64 70 50 20